



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquantième session

3-7 avril 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire¹

Débat général 3 a) : mesures en faveur de la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au niveau mondial, régional, et national

3 b) : Thème spécial de la cinquantième session² de la Commission basé sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et principales mesures en faveur de la poursuite de l'application

Déclaration présentée par International Federation for Family Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social³

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ E/CN.9/2017/1.

² Évolution de la structure par âge de la population et du développement durable.

³ La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le développement durable de la population et la valeur du temps en famille

International Federation for Family Development est aujourd'hui présente dans plus de 66 pays et œuvre depuis 1978 pour promouvoir et soutenir différentes initiatives destinées à aider les couples mariés et la famille. Son objectif est d'apporter un soutien et une assistance efficace aux parents dans leurs rôles d'éducateurs à travers des programmes de développement de la famille et de les doter des moyens qui permettent à la famille de se développer. Ses experts en formation, en promotion et en coordination des familles assurent des formations à plus de 200 centres d'enrichissement de la famille dans le monde. Grâce aux efforts de plus de 7 000 volontaires dans ces programmes, elle a pu atteindre 90 000 personnes chaque année.

Cette expérience a, entre autres, prouvé que la meilleure solution n'est pas de remplacer les fonctions sociales de la famille, que ce soit par l'État ou par d'autres institutions, mais de soutenir et d'autonomiser les familles pour qu'elles puissent remplir ces fonctions de plein droit. « Les gouvernements ne peuvent pas se permettre de remplacer complètement les fonctions que la famille accomplit pour ses membres et pour le bien de la société. La famille est le système le plus puissant, le plus humain et, de loin, le plus économique pour renforcer les compétences et le caractère. Cependant, les familles fonctionnent mieux dans un cadre politique favorable- quand, par exemple, les écoles impliquent activement les parents, quand les employeurs reconnaissent que les employés sont également membres de familles, quand les institutions et les organisations axent leur philosophie et leur action autour de la famille et quand les législations soutiennent le rôle des membres de la famille en tant que pourvoyeurs de soins, parents, partenaires et travailleurs. Les gouvernements doivent renforcer et compléter les investissements privés effectués par les familles. Les politiques et les programmes, les institutions communautaires, les normes et valeurs sociétales définissent dans quelle mesure les familles peuvent accomplir leurs fonctions et développer de nouvelles capacités lorsqu'elles se retrouvent face à un défi (Bogenschneider, 2012).

Le concept initial de développement durable fait référence à cet avenir. Le terme a été utilisé pour la première fois par la Commission mondiale de l'environnement et du développement, qui a formulé ce qui est devenu la définition commune de « développement durable » : « Un développement répondant aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. » (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. A/RES/42/187). Par conséquent, le développement durable n'est pas uniquement un concept économique, il a également une dimension humaine et éthique profonde et fondamentale. Bien que de nombreuses théories aient été avancées et que des pratiques aient été identifiées pour expliquer les causes de la crise économique mondiale des dernières années, il semble évident que le manque d'éthique dont font preuve certaines entreprises, poussées par l'appât du gain, affecte différents aspects de la société. Comme l'a déclaré Robert Samuelson « les gens ont pris des raccourcis et cru qu'il n'y aurait pas de conséquences » (2011), une erreur que l'humanité a commise bien trop souvent au cours de l'histoire.

Autonomisation des familles et de leurs membres

« La famille constitue l'ossature des sociétés et joue un rôle crucial dans le développement social. C'est à elle que reviennent en premier lieu l'éducation et la socialisation des enfants et c'est en son sein que les valeurs de la citoyenneté et de l'appartenance à la société leur sont inculquées. La famille prend en charge et encadre ses membres qui en ont besoin, qu'il s'agisse d'enfants, de personnes âgées ou de malades, sur le plan financier et autre, en les protégeant dans la mesure du possible. Les objectifs de développement ne pourront être atteints si les familles n'ont pas les moyens d'y contribuer. Les politiques visant à améliorer le bien-être des familles favorisent donc par là même le développement » (Résolution de l'Assemblée générale A/RES/66/62).

Il est dit dans un récent rapport du secrétaire Général sur ce thème que « la formulation des politiques familiales ne s'est pas adaptée à l'évolution des normes et des attentes ni à l'accentuation des difficultés que les familles éprouvent pour s'acquitter de leurs nombreuses fonctions. Ainsi, les politiques familiales continuent très souvent à cibler les enfants ou les femmes à titre individuel et à ignorer la cellule familiale en tant que telle. Les politiques censées être axées sur les familles vulnérables se concentrent en outre souvent sur une mère et un enfant et portent peu d'attention aux autres membres de la famille, comme le père ou les grands-parents. Dans les interventions en faveur des familles monoparentales, il est rarement tenu compte du rôle dans la vie d'un enfant de la personne cohabitant avec son parent gardien et/ou de son parent non gardien ». (Résolution de l'Assemblée générale A/RES/70/6).

En d'autres termes, les efforts déployés depuis longtemps par les Nations unies pour protéger les droits de l'homme ont placé l'autonomisation en priorité et ont été enrichis durant les dernières années par l'objectif visant à l'émancipation des femmes dans le monde et à l'autonomisation de la prochaine génération. Ajouter la famille à l'agenda de l'autonomisation représenterait une autre avancée. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait éliminer les obstacles qui s'opposent à la participation active des familles dans la société, notamment les décisions relatives aux investissements dans la santé, dans la lutte contre la pauvreté des enfants, dans l'éducation, dans les réponses au vieillissement de la population, dans le travail et les soins domestiques, pour l'emploi des jeunes et dans la lutte contre la violence familiale. Il devrait également reconnaître les contributions sociales et économiques que les familles apportent à la société à travers le temps; l'effort et l'argent que les familles investissent pour leurs membres; les enfants, les jeunes, la population vieillissante et ceux qui ne sont pas en mesure de répondre eux-mêmes à leurs besoins. Étant donné que ces contributions sont souvent tenues pour acquises, il existe très peu d'incitations ou de soutien aux familles par rapport aux bénéfices qu'elles apportent à la société et très peu de débats sur les instruments politiques pour autonomiser les familles. Cette étape destinée à aider les familles aiderait également les membres de ces familles, en l'occurrence, les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées.

Par conséquent, et pour réaliser au mieux les objectifs de développement durable, « nous devons fournir plus d'efforts pour ne laisser aucune famille derrière » (Sroufe, 2005). Dans cet esprit, nous suggérons que les aspects suivants soient pris en compte :

1. Éliminer la pauvreté touchant les enfants [objectif 1]. La nouvelle approche prometteuse en matière de lutte contre la pauvreté des enfants est une approche qui touche deux générations. Au lieu d'axer son action sur les enfants et les parents séparément, une approche familiale offrant des programmes de grande qualité aux enfants et à leurs parents sera adoptée.
2. Bien-être de tous à tout âge : vieillissement de la population [objectif 3]. Se maintenir actif à tout âge permet de contribuer au bien-être physique, social et mental tout au long de la vie. Ainsi, les personnes âgées peuvent toujours apporter à leur famille; de plus, ce sont les familles qui assument la responsabilité de fournir une protection, une sécurité et des soins adéquats aux membres âgés lorsqu'ils en ont besoin.
3. Permettre à tous de vivre en bonne santé [objectif 3]. La recherche montre qu'une approche axée sur la famille concernant les soins de santé peut améliorer la qualité des soins et aider à freiner la hausse des coûts, qu'il s'agisse de la prévention ou des soins chroniques.
4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité [objectif 4]. Lorsque les politiques et les programmes sont axés sur la famille, ils sont généralement considérés comme un investissement efficace des ressources publiques pour la promotion de la réussite scolaire des jeunes et un moyen opérant d'assurer l'apprentissage tout au long de la vie.
5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés [objectif 5]. La production des ménages constitue un aspect important de l'activité économique et l'ignorer peut conduire à des inférences erronées sur les importantes contributions que ce travail non rémunéré apporte aux économies nationale et mondiale.
6. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : Éliminer toutes les formes de violence, notamment les violences domestiques [objectif 5]. L'égalité des sexes, comme les stéréotypes sexistes, sont inculquées dans la famille, comme la plupart des normes ou valeurs. Il faut donc y agir en priorité afin de prévenir les stéréotypes et de combattre la violence qui en découle.
7. Promouvoir un travail décent pour tous : Chômage des jeunes [objectif 8]. Nos sociétés sont incapables d'intégrer les jeunes, ce qui les pousse à renoncer à chercher un emploi ou à travailler dans des conditions inadaptées et à remettre à plus tard le moment de fonder une famille.

Manque de temps et structures de l'âge de la population

Pendant des décennies, le manque de ressources financières a constitué un problème, et c'est toujours le cas dans les économies en développement. Les gens sont très souvent victimes du « manque de temps » - le temps disponible ne suffisant pas à réaliser tout ce qui doit être fait. Et le temps, c'est de l'argent. Plus les gens gagnent de l'argent, plus leur temps est précieux, plus ils consacrent de temps à travailler pour gagner plus. Selon cette logique, les périodes non travaillées deviennent une perte d'argent. Mais le travail non rémunéré est ce que son nom indique. Bien qu'il ne soit pas rétribué, chaque société en a besoin pour fonctionner. Le problème est que les gens sont stressés et épuisés et souvent, ils ne s'occupent

pas des membres de leur famille qui ont besoin d'aide et de soutien. Un troisième aspect de la pauvreté en résulte : le manque de soins et d'affection.

Il existe un large éventail d'approches pour s'attaquer à ce type de pauvreté et favoriser un développement durable de la population. Selon certains experts, la « flexicurité », un terme que le premier ministre danois Rasmussen a inventé dans les années 90, est conçu et mis en œuvre dans quatre composantes politiques: 1) les arrangements contractuels flexibles et fiables; 2) les stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie; 3) les politiques actives du marché du travail; et 4) les systèmes de sécurité sociale modernes qui assurent un soutien suffisant du revenu pendant les transitions de l'emploi.

Au sein des Nations Unies, des approches complémentaires pour alléger la pauvreté en matière de temps ont été évoquées, tels que « les quatre domaines pertinents à la famille dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 64/133 notamment la lutte contre la pauvreté des familles, la promotion de la solidarité entre les générations, la conciliation du travail et de la vie de famille et la collecte de données nationales et régionales sur le bien-être des familles » (Rapport du secrétaire général, A/66/62).

Aussi, à cet égard, notre Fédération a résumé, dans la Déclaration finale du Congrès mondial de Mexico tenu en octobre 2015, les objectifs que nous visons à atteindre dans les points suivants :

1. Autonomiser les familles en favorisant l'intégration d'une perspective familiale dans l'élaboration des politiques aux niveaux national, régional et international, en éliminant les obstacles sociaux, politiques, juridiques et économiques qui empêchent leur participation active dans la société; en leur permettant d'exercer un meilleur contrôle sur leurs ressources et leurs choix dans la vie, notamment en ce qui concerne les décisions concernant les investissements en matière de santé, de logement et d'éducation; et en offrant les moyens qui permettent de reconnaître le temps, l'effort et l'argent que les familles engagées investissent dans leurs enfants.
2. Prendre des mesures actives et sensibles aux situations familiales pour favoriser le bien-être psychologique des enfants et des jeunes; prévenir la violence, les toxicomanies et la délinquance juvénile; et promouvoir les transitions entre l'école et le travail ainsi que la sécurité économique des jeunes adultes pour faciliter la formation et la stabilité de la famille, notamment chez ceux dont les ressources socioéconomiques sont précaires.
3. Reconnaître et encourager la responsabilité des pères et la contribution qu'apporte les hommes à la famille, élaborer des politiques pour atténuer l'impact de l'absence des hommes sur le bien-être familial et promouvoir la paternité active ainsi que le droit au regroupement familial des migrants.
4. Faciliter les soins et le soutien entre les générations et promouvoir un accès équitable aux ressources qui renforcent les liens familiaux, comme les cours d'enrichissement de la famille, les cours sur le rôle parental positif ou les programmes de mentorat, encourager le bénévolat des personnes âgées dans les écoles et offrir des besoins de services communautaires aux élèves des lycées, qui nécessitent que les jeunes gens aident les personnes âgées dans leurs activités quotidiennes.

Par conséquent, trouver un équilibre entre le travail et la vie personnelle est la meilleure façon de contrer les trois aspects de la pauvreté en ce qui concerne le temps. Le temps, l'effort et l'argent que les familles investissent dans leurs enfants devraient rapporter un certain rendement social et économique, car ces enfants deviendront les professionnels qui assureront le fonctionnement de la société et l'équilibre du système fiscal, dans de nombreux cas.
